

**Balgau :**  
26/06 : sortie en Allemagne  
au Steinwasenpark

**Freland :**  
13/06, sortie vélo organisée  
par la Croix Rouge de Colmar.  
Bénéfice acquis reversé.

**Mulhouse :**  
30/06 de 19h à 21h au siège  
de la Fédération, soirée  
formation «Organiser une  
manifestation de A à Z»  
Rens. 03 89 33 28 33

**Oltingue :**  
6/06 à partir de 10h jusqu'à 18h,  
dans la cour de l'école, « les  
artistes de l'ASMO » exposent.  
Rens. 03 89 40 77 66

**Sausheim :**  
12/06 à 20h à l'Eden, gala de danse  
des enfants et des adultes.

**Uffholtz :**  
18, 19 et 20/06, marche populaire de  
montagne organisée par le Foyer  
Saint-Erasme.  
Rens. au 03 89 75 69 46

**Fédération départementale  
des foyers-clubs du Haut-rhin**  
4, rue des Castors / 68200 Mulhouse  
Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34  
[www.fdfc68.org/](http://www.fdfc68.org/) / [fdfc68@mouvement-rural.org](mailto:fdfc68@mouvement-rural.org)

**Infos+**  
**Offre d'emplois**  
La Fédération recrute :  
- Coordinateur des formations  
(vie associative, BAFA, ...)  
- Coordinateur enfance-jeunesse  
au sein d'une Communauté de  
communes.  
Plus d'infos : [www.fdfc68.org](http://www.fdfc68.org)

**Du neuf pour le volontariat**  
Les jeunes de 16 à 25 ans pourront  
désormais réaliser un service civique  
volontaire de 6 à 12 mois au sein  
d'une association et dans le cadre  
d'une mission d'intérêt général.  
L'horaire hebdomadaire oscille entre  
24h et 35h pour une indemnité fixe  
de 540€ (440 € versés directement  
par l'Etat et 100€ par la structure  
accueillante). Cette expérience de  
volontariat pourra être valorisée dans  
le cadre d'une validation des acquis  
d'expérience. Pour en savoir plus :  
<http://www.service-civique.gouv.fr/>

**Remboursement des frais engagés**  
dans le cadre des activités bénévoles :  
Soit le bénévole se fait rembourser  
sur la base des frais réels (production  
d'une fiche de mission) et l'associa-  
tion applique le barème kilométri-  
que communiqué par les impôts en  
fonction de la puissance fiscale du vé-  
hicule utilisé. Soit le bénévole aban-  
donne sa créance (don) à l'association  
et celle-ci lui remet un reçu fiscal  
mentionnant le nombre forfaitaire de  
kilomètres effectués dans le cadre des  
activités associatives sur la base de  
0.299 €/km pour l'année 2009.  
Plus d'infos :  
[david.knafou@mouvement-rural.org](mailto:david.knafou@mouvement-rural.org)



# Fait des Contacts

Juin 2010 - Bulletin de liaison des associations adhérentes

**Edito**  
**Assemblée Générale de la FDFC68 :  
Coup de projecteur !**  
Elle a réuni de nombreuses asso-  
ciations du réseau, les équipes des  
accueils périscolaires, des parents,  
des élus des communes et commu-  
nautés de communes partenaires sans  
oublier le Président de la FNFR.

Quelques extraits du rapport moral du Prési-  
dent Patrick Ravinel :  
*Notre mouvement ne peut être réduit à un mou-  
vement occupationnel de loisirs et de passe temps.  
Nous avons une mission de transformation sociale,  
de création de lien social et de formation des citoyens.  
Nous sommes l'outil d'un projet, d'une vision discu-  
tée et partagée.*

*Si l'entreprise crée de la richesse par la valeur ajou-  
tée nous, associations, nous créons de la richesse par  
des valeurs ajoutées.*

*Le plus compliqué dans notre société n'est pas de  
faire mais d'être ensemble. Faire ensemble est notre  
grande richesse, souvent insoupçonnée et inassu-  
mée. Nous prendrons donc ensemble le « pouls » du  
terrain afin de recueillir des perceptions, d'élaborer  
des pistes et de créer du débat.*

*Alors ensemble, faisons bouger nos villages et  
mobilisons nous dans cette démarche audacieuse mais  
nécessaire qui devra faire évoluer les statuts et mettre  
en place un nouveau schéma d'organisation de la  
FDFC68.*

*Nous validerons l'ensemble à l'occasion d'une As-  
semblée Générale Extraordinaire dans le courant de  
l'année prochaine.*

*Nous comptons sur votre soutien et votre implica-  
tion.*

Patrick Ravinel, Président

**Vie associative**  
**LE RÉSEAU DES  
FOYERS-CLUBS**  
*La fédération départementale des  
foyers-clubs du Haut-Rhin, créée en  
1968 émane du souhait de plusieurs  
associations locales de mutualiser  
leurs ressources pour mieux  
accompagner leur développement.  
40 ans plus tard, qu'est devenu ce  
réseau regroupant une trentaine  
d'associations locales ?*

Les associations du réseau  
Foyer-Club se sont constituées  
à l'origine autour de la  
question de la prise en charge  
de la jeunesse : organisation  
de centres aérés avec et  
sans hébergement, activités  
d'expression et sportives.

Depuis, la part d'associations  
n'organisant que des activités  
spécifiques en direction  
de ces publics jeunes n'a

Suite p. 2 et 3

**Sommaire**

➤ <b>Edito</b>	p. 1	➤ <b>Agenda</b>	p. 4
➤ <b>Le réseau des foyers-clubs</b>	p. 1, 2, 3	➤ <b>Infos+</b>	p. 4

cessé de décroître au profit de nouvelles activités profitant à un public largement plus diversifié. Ainsi, le réseau des associations adhérentes est organisé autour de 4 thématiques :

- la culture
- les loisirs créatifs
- le sport
- l'animation enfance-jeunesse

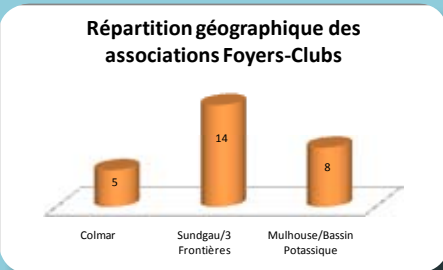
Parmi les activités culturelles, on trouve pêle-mêle : la pratique de la danse (traditionnelle et modern jazz), les activités organisées autour de la musique (chorale, djembe), les activités théâtrales (en dialecte et en langue française), la pratique de la photo (argentique et numérique) et le cinéma (diffusion de films).

Les activités sportives sont organisées autour de la pratique de la gymnastique (entretien, step, aérobic, chinoise, musculation), le tennis de table, la marche, les sports d'opposition (judo, aikido, jujitsu), le tir à l'arc, la pêche et même l'ULM !

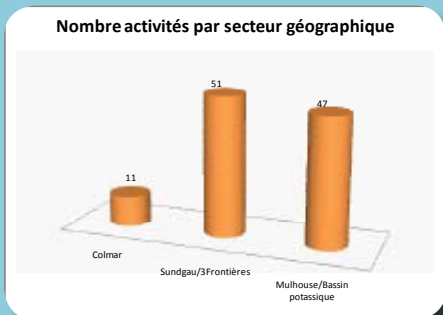
Les loisirs créatifs regroupent un panel d'activités ayant trait à l'art floral, à la broderie, à la couture, broderie et tricot, au dessin, à la peinture (aquarelle, huile, sur soie, à la cire d'abeille), à la poterie et au scrapbooking.

Enfin, le dernier thème retenu est celui des animations en direction d'un public d'enfants et de jeunes, qu'elles soient professionnelles ou non.

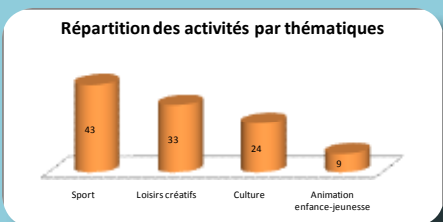
Nous communiquons ci-dessous une photographie du réseau des associations Foyers-Clubs : Historiquement constitué autour de Mulhouse et Colmar, le réseau est actuellement tourné vers le Sundgau/3 Frontières.



Les secteurs de Mulhouse/Bassin potassique et Sundgau/3Frontières concentrent près de 90% des activités proposées.

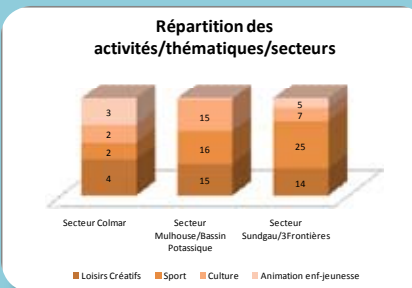


Intéressons-nous maintenant à la répartition des thématiques :



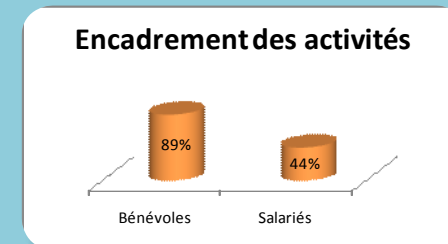
Le sport et les loisirs créatifs sont largement représentés dans le réseau. En revanche, les activités culturelles sont sous-représentées au regard de leur développement historique dans les années 70. De même, les animations enfance-jeunesse sont également en large recul. Une des explications possibles est le difficile renouvellement de l'encadrement des enfants et des jeunes et la prise de compétence enfance/jeunesse par les collectivités locales. Parallèlement, la réglementation et la professionnalisation de ces secteurs d'activités ont largement freiné les initiatives locales. Les activités en direction d'un public adulte se sont tout naturellement multipliées, s'éloignant du projet initial de certaines associations.

Existe-t-il une «identité» propre à chaque secteur géographique ?



C'est un peu le cas, où nous remarquons que les associations du secteur de Colmar offrent un nombre d'activités «loisirs créatifs» équivalent à celles destinées aux enfants et aux jeunes. De même, le secteur

Sundgau/3Frontières affiche une préférence pour les activités sportives. Enfin, le secteur Mulhouse/Bassin potassique propose un nombre équilibré d'activités «loisirs créatifs» - sport - culture avec une forte absence d'activités tournées vers le public jeunes.



A l'origine entièrement bénévole, l'encadrement des activités à évolué ces dernières années. Dans un souci de lutte contre le travail dissimulé, de respect de la réglementation en vigueur et de maintien d'une offre d'activités, près de la moitié des associations du réseau comptent des salariés dans leur effectif. On tempère toutefois ce chiffre en rappelant que près de 9 associations sur 10 font toujours appel à un engagement bénévole.

En conclusion, le réseau des foyers-clubs est composé d'associations généralistes animées principalement par des bénévoles. Riche d'une grande diversité de savoir-faire, les associations adhérentes doivent continuer de développer leurs liens afin de s'enrichir des expériences d'autrui.